

Déclaration volontariat

pour participer aux actions solidaires de la mairie

Le reconfinement annoncé par le Président de la République va **impacter notre quotidien et faire peser un risque plus important sur les personnes isolées ou fragilisées.**

Plus que jamais, il est nécessaire d'**assurer la continuité des services essentiels** et de **rompre l'isolement des plus vulnérables.**

La municipalité propose aux habitants volontaires d'apporter leur aide en **participant sous diverses formes aux actions solidaires mises en place par la mairie.** Pour y prendre part, il vous suffit de remplir la déclaration de volontariat ci-dessous.

Ces actions seront menées dans le respect des gestes barrière.

Vos coordonnées :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. : Mail :

De quelle façon êtes-vous prêt(e) à apporter votre aide ?

.....
.....
.....

Quelles sont vos disponibilités ?

.....
.....
.....

Cette déclaration de volontariat **est à retourner remplie à l'accueil de la mairie,** 6 rue de Mauves ou par mail à contact@mairie-thouare.fr.

Le document est **téléchargeable sur thouare.fr.** Contact : 02 40 68 09 70.

*Conformément au RGPD les informations recueillies seront utilisées uniquement dans le cadre des actions solidaires mises en place par la ville. Ces données seront conservées pour une durée de 2 ans. Vous pouvez exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en demandant à accéder à ces données, à les rectifier ou leur effacement (informations sur cnil.fr). Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, contactez dpo@mairie-thouare.fr. Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.